

Les démarches

- 01 Définir**
un projet professionnel
- 02 Identifier**
la formation adaptée
- 03 Contacter l'établissement**
assurant cette formation
- 04 Préparer sa candidature**
 - CV / Lettre de motivation
 - Entretien d'embauche
- 05 Organiser**
la recherche d'entreprise

Trouver une entreprise

- Se rapprocher du centre de formation pour identifier des entreprises
- Contacter les Missions Locales, les CIO, etc.
- Participer :
 - > aux forums et salons dédiés à l'alternance
 - > aux réunions d'information
- Consulter les sites :
 - > monavenirpro-hdf.fr
 - > 1jeune1solution.gouv.fr
 - > labonnealternance.apprentissage.beta.gouv.fr
 - > hautsdefrance.fr
 - > place-emploi-public.gouv.fr
- Envoyer des candidatures spontanées

Pour + d'infos

Cachet



CFA académique d'Amiens

6ter rue Caudron
80000 Amiens



cfa-academique@ac-amiens.fr



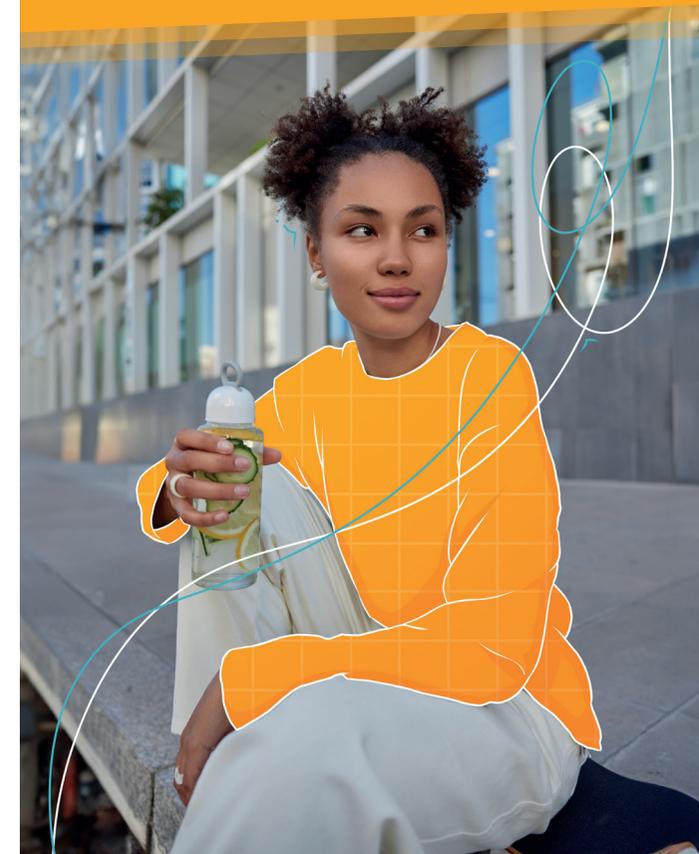
Acteur
du réseau



cfa-ac-amiens.fr

Apprentissage

Le contrat d'apprentissage



Le contrat

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui lie :

- L'employeur
- L'apprenti
- Le centre de formation

Contrat accessible de 16 à 29 ans révolus

Dérogations possibles :

- Les jeunes en fin de cycle de 3^{ème} dès 15 ans
- Les personnes en situation de handicap (RQTH) - aucune limite d'âge
- Les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise - aucune limite d'âge

La rémunération



	- de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année d'exécution du contrat	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année d'exécution du contrat	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3 ^{ème} année d'exécution du contrat	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Exonération du paiement des cotisations salariales jusqu'à 79% du SMIC. Des majorations en fonction des conventions collectives sont possibles.

Contactez le coordonnateur pédagogique apprentissage pour des simulations de coûts pour les employeurs.

L'apprenti

Atouts

- Acquérir une expérience professionnelle en entreprise
- Associer théorie et pratique
- Bénéficier de l'accompagnement d'un maître d'apprentissage
- Préparer un diplôme ou un titre professionnel
- Être rémunéré
- Bénéficier de la protection sociale, de congés payés et d'aides financières
- Cotiser pour sa retraite

Engagements

- Effectuer les missions confiées par l'employeur
- Suivre la formation théorique et faire le lien avec les activités en entreprise

L'employeur

Atouts

- Bénéficier avec l'apprentissage d'un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Investir sur l'humain pour l'avenir
- Bénéficier d'avantages financiers liés à l'embauche d'apprentis :
 - > Prise en charge du coût de la formation
 - > Aides de l'État pour l'embauche d'un apprenti
- Bénéficier de la réduction des cotisations patronales



Engagements

- Désigner un maître d'apprentissage
- Proposer des activités en lien avec la formation et le diplôme
- Assurer le lien avec le Centre de Formation :
 - > Suivi pédagogique
 - > Assiduité
- Rémunérer l'apprenti

